APRÈS ART. 3 N° CE4

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

AMENDEMENT

Nº CE4

présenté par

M. Descoeur, M. Sermier, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Straumann, M. Bazin, Mme Meunier, Mme Beauvais, M. Masson, M. Leclerc, M. Bony, M. Cinieri, M. Le Fur, M. Cattin, M. Viala, M. Rolland, M. Deflesselles, Mme Poletti et Mme Louwagie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.